



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle du Jeune Barreau de Québec 7 mai 2009 à 15 h 00

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ À TOUS LES MEMBRES DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC QUE :

- L'assemblée générale annuelle du Jeune Barreau de Québec a été fixée par le Conseil au jeudi 7 mai 2009, à quinze heures (15 h 00) à la Salle du Conseil du Musée National des Beaux-Arts du Québec.
- L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :
 1. Adoption de l'ordre du jour;
 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2008
 3. Rapport de la présidente;
 4. Rapport de la secrétaire;
 5. Rapports des comités;
 6. Rapport du trésorier et adoption des états financiers;
 7. Nomination des vérificateurs;
 8. Adoption des règlements généraux¹
 9. Communication du résultat de l'élection le cas échéant et proclamation des conseillers élus.
- Tout membre qui désire soumettre un sujet à l'assemblée générale annuelle doit en donner avis écrit à la secrétaire au moins dix (10) jours avant l'assemblée et la majorité des membres doit y consentir lors de l'assemblée générale.

Québec, ce 9 mars 2009.

ME MARIE JO BOUCHARD, secrétaire

¹ Les règlements généraux sont disponibles au bureau RC-21 du Palais de justice de Québec.